



Région
Hauts-de-France

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 059-200053742-20230607-23003354-AI

SLOW

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2021.01136 prenant acte de l'élection de Monsieur Xavier BERTRAND, en tant que Président du Conseil régional Hauts-de-France, en date du 2 Juillet 2021,

Vu la délibération n° 2023.01017 en date du 13 avril 2023, relative à la création de l'association 135 DBM, le campus du sport.

ARRETE n°23003354

ARTICLE 1er

Madame Manoëlle MARTIN est désignée comme représentante du Président du Conseil régional Hauts-de-France, pour siéger à l'Assemblée générale de l'association 135 DBM, le campus du sport.

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera exécutoire à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa notification à l'intéressée.

ARTICLE 3

Madame la Directrice générale des services et Monsieur le Payeur régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 07 JUIN 2023

Xavier BERTRAND